MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Saint-Just-Luzac

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Saint-Just

Monument(s)

Appellation : Eglise de Saint-Just

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/11/1910

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.